



SAS GARAGE DE L'EST

REPARATEUR AGREE PEUGEOT

2495 ROUTE DE PARIS

76520 - FRANQUEVILLE ST PIERRE France

TEL : 02.35.80.11.10 FAX : 02.35.80.11.00

SIRET : 39286106800014-APE : 4520A

TVA : FR42392861068 Capital : 150000,00€

RCS:Rouen B 392 861 068 garagedelest3@wanadoo.fr



Facture n°1/2601/100212

Date : 14/01/2026

Page : 1
2025 B - DC177A45 - M à J 02/2013 - PARAGON - VER : 01.6.49.413

N° DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N° IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
1232 910	1025364		PEUGEOT 308 (T9)	VF3LPHNYHFS075676	DP-823-ZT	90 312	

DÉSIGNATION	N° PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	REMISE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
-------------	----------	----------------------	--------	----------------------------	--------	--------------------------------	---------

Observations (entête)

A SIGNALER : PREVOIR PNEUS AR

Forfait

FORFAIT EXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI POLLUTION 5W30 NORMES STELLANTIS FPW9 55535/03.	L_95R48A15FR010102	1		126,67		126,67	126,67
95N48A	- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	1,00					
1611909180	LIQUIDE DE LAVE GLACE -20°C (1L)	1,00					
016488	JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	1,00					
1695213980	(MKT) HUILE MOTEUR	3,50					
LIQREF	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	0,30					
1699679380	E:FILTRE HUILE PSA	1,00					
FORFAIT EXPERT BOUGIES D'ALLUMAGE	95R06A01FR010107	1		90,00		90,00	90,00
95N06A	REMPLACEMENT BOUGIES (LE JEU) ENTRETIEN	0,10					
9829930180	BOUGIE D'ALLUMAGE MOTEUR	3,00					
FORFAIT €COEXPERT FILTRE À AIR	95R04A02FR010122	1		41,67		41,67	41,67
95N04A	REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR ENTRETIEN	0,20					
1638028080	E:ELEMENT FILTRE AIR PSA	1,00					
FORFAIT €COEXPERT FILTRE D'HABITACLE	95R17A03FR010108	1		48,33		48,33	48,33
95N17A	REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN	0,20					
1612920480	E:LOT 2 FILT HAB CHARBON PSA	1,00					
FORFAIT EXPERT PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	95R30A01FR010101	1		3,33		3,33	3,33
95N30A	CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ENTRETIEN	0,05					

Sous-total Forfait

310,00 €

Opérations codifiées

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration	Suite page suivante TOTAL T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT		
DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L440-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 (quarante) euros pourra être appliquée à l'acheteur."

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."



SAS GARAGE DE L'EST

REPARATEUR AGREE PEUGEOT

2495 ROUTE DE PARIS

76520 - FRANQUEVILLE ST PIERRE France

TEL : 02.35.80.11.10 FAX : 02.35.80.11.00

SIRET : 39286106800014-APE : 4520A

TVA : FR42392861068 Capital : 150000.00€

RCS:Rouen B 392 861 068 garagedelest3@wanadoo.fr

Facture n°1/2601/100212

Date : 14/01/2026

Page : 2
2025 B - DC177A45 - M à J 02/2013 - PARAGON - DC : 015649413

N° DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N° IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
1 232 910	1025364		PEUGEOT 308 (TQ)	VF3LPHNYHFS075676	DP-823-ZT	90 312	

DÉSIGNATION		N° PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	REMISE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
REEMPLACEMENT COURROIE DE DISTRIBUTION SUR VEHICULE		01E5CA	2,70	1	80,00		80,00	216,00
REEMPLACEMENT CARTER D'HUILE MOTEURINFERIEUR SUR VEHICULE		01E01A	1,60	1	75,00		75,00	120,00
Sous-total Opérations codifiées								336,00 €
Pièces								
KIT DE DISTRIBUTION COMPLET		1654515880	1,00	1	275,29		275,29	275,29
CARTER D'HUILE MOTEUR		9829898980	1,00	1	120,20		120,20	120,20
COURROIE COMMANDE ACCESSOIRE		9819833380	1,00	1	57,83		57,83	57,83
Sous-total Pièces								453,32 €
Recyclage des déchets								
RECYCLAGE DECHETS				1				2,00
Sous-total Recyclage des déchets								2,00 €

SOCIETE GENERALE
IBAN : FR76 3000 3036 1700 0200 0347 497
BIC : SOGEFRPP

Alpha 2A 6.0.18.5 / 14/01/2026 à 17:24:08 - (NF203) E 0376 Towce / (NF525) B 0479 Towce www.peugeot.fr		MONTANTS T.V.A.			
A réception		TOTAL HORS TAXE	acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		TOTAL T.T.C.
14/01/2026	1 321,58 €	1 101,32	1	20,00	220,26
					1 321,58

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT		
DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE
1 232 910	1 025 364	
14/01/2026		Total T.T.C. 1 321 58 €

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est tenu de nous verser, en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (actuellement 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 (quarante) euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-22 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Total TTC brut	1 321,58 €
----------------	------------

Net à payer

SAS GARAGE DE L'EST

REPARATEUR AGREE PEUGEOT

2495 ROUTE DE PARIS

76520 - FRANQUEVILLE ST PIERRE France

TEL : 02.35.80.11.10 FAX : 02.35.80.11.00

SIRET : 39286106800014-APE : 4520A

TVA : FR42392861068 Capital : 150000,00€

RCS:Rouen B 392 861 068 garagedelest3@wanadoo.fr

Facture n°1/2412/100408

Date : 19/12/2024

Page : 1

N° DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N° IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMAND	
1 224 540	1025364		PEUGEOT 308 (T9)	VF3LPHNYHFS075676	DP-823-ZT	77 054		
DESIGNATION		N° PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	REMISE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
Forfait								
FORFAIT EXPERT HUILE DE SYNTHÈSE EX5W30 FPW9			1	1	126,67		126,67	126,67
ANTI POLLUTION 5W30 NORMES								
STELLANTIS FPW9 55535/03								
1695213980	(MKT) HUILE MOTEUR		3,50					
LIQREF	LIQUIDE DE REFROIDIS		0,30					
1611909180	(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE		1,00					
016488	JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL		1,00					
E149134	E:FILTRE HUILE PSA		1,00					
Sous-total Forfait								126,67 €
Opérations codifiées								
CONTROLE PH LIQUIDE DE 95N30A			0,05	1	75,00		75,00	3,75
REFROIDISSEMENT ENTRETIEN								
Sous-total Opérations codifiées								3,75 €
SOCIETE GENERALE IBAN : FR76 3000 3036 1700 0200 0347 497 BIC : SOGEFRPP								

2024 A - DC177A45 - M à J 02/2013 - PARAGON - Tél. : 01 66 49 41 36

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT		
DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE
224 540	1 025 364	
		Total T.T.C.

Total TTC brut

156,50 € 

Net à payer

156,50 €

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, à l'adresse ci-dessus, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, nous nous réservons le droit de convenir, qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.